



**REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES  
À VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique  
des Nations unies

COMITE PLENIER  
68<sup>ème</sup> session (juin 2025)

**Point 4 - Débat général**

Déclaration de la délégation française

*= Seul le prononcé fait foi =*

Monsieur le Président, madame la directrice, excellences  
Mesdames et Messieurs les délégués,

Je tiens tout d'abord à remercier le professeur Sherif Mohamed Sedky, directeur de l'agence spatiale égyptienne, pour son engagement lors de la dernière session du CUPEEA. Je félicite également le professeur Rafiq Akram, du Maroc, pour son élection à la présidence et je l'assure du soutien de ma délégation. Mes remerciements vont aussi à la directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Aarti Holla-Maini, et ses équipes, pour la préparation de nos travaux.

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne et de ses Etats membres et souhaite ajouter les éléments qui suivent à titre national.

*[Ma délégation rappelle avec la plus grande fermeté la condamnation de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine].*

Monsieur le Président,

Depuis la 67<sup>ème</sup> session de notre Comité, la France a poursuivi son engagement dans le domaine spatial.

Comme vous le savez, la France s'est dotée, dès 2008, d'une loi ambitieuse sur les opérations spatiales. Cette dernière est régulièrement mise à jour pour tenir compte de l'évolution des activités spatiales : après avoir intégré des dispositions relatives aux constellations et aux retours d'éléments de lanceurs en 2023, la France a défini en 2024 un cadre pour les opérations telles que les services en orbite.

Par ailleurs, en juillet 2024 et mars 2025, le nouveau lanceur européen Ariane 6 a effectué avec succès ses premiers vols depuis le Centre spatial guyanais, port spatial de l'Europe. Ce dernier poursuit par ailleurs sa modernisation afin de maintenir un niveau d'excellence tout en réduisant son empreinte environnementale.

D'autre part, la France poursuit son engagement en faveur de l'exploration et de l'utilisation pacifique de l'espace dans l'intérêt et au bénéfice de tous. Comme vous le savez, une Alliance spatiale pour les océans a ainsi été lancée, à l'initiative de l'Agence spatiale française (CNES) en coopération avec le Bureau des affaires spatiales des Nations unies, à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur les océans co-organisée par la France et le Costa Rica à Nice du 9 au 13 juin. Déjà rejointe par 28 agences spatiales à travers le monde, cette dernière a pour objectif de mieux connecter les secteurs spatial et maritime afin de renforcer la protection des océans.

Monsieur le Président,

Face aux défis sans précédent que constituent l'augmentation exponentielle du nombre d'objets en orbite et du trafic spatial, la France rappelle son attachement à la pleine mise en œuvre des Traités et au respect des normes qui les complètent qui demeurent plus pertinents que jamais.

Elle attache également la plus grande importance aux discussions menées dans le cadre du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, dont je voudrais saluer ici l'engagement de son Président.

Si la mise en œuvre des lignes directrices existantes demeure une priorité majeure pour ma délégation, la France souhaite également se montrer pro-active sur ce sujet majeur qui nous concerne tous. C'est pourquoi, ma délégation formulera des propositions concrètes, reposant sur sa propre expérience, pour faire face aux défis liés à la viabilité à long terme des activités spatiales, notamment dans le domaine de la surveillance de l'espace et de la coordination du trafic spatial.

De plus, la France organisera aux côtés de la *Secure World Foundation* le 7<sup>ème</sup> Sommet pour la durabilité des activités spatiales (*Summit for space sustainability*) qui se tiendra à Paris en octobre prochain avec l'objectif d'approfondir notre réflexion collective sur cet enjeu crucial.

Monsieur le Président,

La France réaffirme, dans ce contexte, son intérêt pour le projet de conférence UNISPACE IV qui doit nous permettre, le moment venu, d'esquisser des solutions collectives afin d'assurer la viabilité à long terme des activités spatiales et notamment sur l'instauration d'un mécanisme de coordination entre les systèmes existants de surveillance de l'espace, la création de directives non contraignantes sur la gestion des

4/4

débris spatiaux ou encore l'élaboration d'un cadre non contraignant sur la gestion des ressources spatiales.

A ce titre, ma délégation remercie le Maroc et l'Italie pour la diffusion de leur papier de réflexion et réaffirme son engagement à poursuivre les discussions sur ce sujet.

Monsieur le Président,

Je vous remercie./.